

NON-AMMONIATED NEUTRAL GLASS CLEANER (TASKI)

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	1	1	None Required
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-03-10

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: NON-AMMONIATED NEUTRAL GLASS CLEANER (TASKI)

MSDS #: 369400424001

Code du produit: 369400424001

Utilisation recommandée: Nettoyant à vitres.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: 1-888-352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131
---	--

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (Mexique)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LES YEUX. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU .

Principales voies d'entrée:	Yeux. Peau. Inhalation.
Contact avec la peau:	Peut irriter modérément la peau.
Contact avec les yeux:	Peut irriter modérément les yeux.
Inhalation:	Inconnu.
Ingestion:	Inconnu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Alcools éthoxylés	68439-46-3	1 - 5%	1378 mg/kg (rat)	2 g/kg (rabbit)	Non disponible
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	1 - 5%	1288 mg/kg (rat)	Non disponible	3900 mg/m³/1H (rat)
Alcool éthylique	64-17-5	0.1 - 1.5%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .
Inhalation:	Les premiers secours ne sont pas nécessaires .
Ingestion:	Les premiers secours ne sont pas nécessaires .
Conditions médicales aggravées:	Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:	Utiliser un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Dangers spécifiques:	Non applicable
Risques inhabituels	Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention:	Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Méthodes de nettoyage:

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Protection de la peau et du corps:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Alcool éthylique	64-17-5		1900 mg/m ³ 1000 ppm (TWA)	1900 mg/m ³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:

Liquide

Aspect:

liquide

Couleur:

Bleu

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Odeur:

Douce

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Densité:

1.0 g/cc

pH:

7.0

Dilution pH:

Pas d'information disponible

Densité:

1.0 g/ml

Masse volumique apparente:

8.34 lb/gal

Température de décomposition: indéterminé

Densité gazeuse:

Pas d'information disponible

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Vitesse

Pas d'information disponible

Solubilité: soluble

d'évaporation:
Solubilité dans d'autres solvants:

Pas d'information disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.25

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Le produit est stable

polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux:

Aucun raisonnablement prévisible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. .

Information sur les composants:

Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Inconnu

Effets spécifiques
effets cancérogènes:

Aucun connu

effets mutagènes:

Aucun connu

Toxicité reproductrice:

Aucun connu

Effets sur l'organe-cible:

Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales

En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDSL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	-	-	-	-	-	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: Non controle.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

non applicable

Préparé par:

NAPRAC

Conseils supplémentaires:

Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.